

**ASSOCIATION DES MAIRES DU BURKINA FASO
(AMBF)**

**SÉMINAIRE SUR LES SYSTÈMES D'APPROVISIONNEMENT
ET DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRES (SADA) AU NIVEAU
DES CENTRES URBAINS DU BURKINA FASO**

Rapport de synthèse

Parrainage : * Ambassade du Canada/. Unité d'Appui à la Coopération Canadienne (UACC)
* Projet d'Appui à la Consolidation de la Décentralisation (PACD).
* Programme "Approvisionnement et distribution alimentaires des villes", FAO

**Rapporteur général:
Moussa OUEDRAOGO**

Novembre 1998

A - INTRODUCTION

Suite aux recommandations du séminaire sous régional intitulé "Approvisionnement et Distribution Alimentaires des villes de l'Afrique francophone", organisé à Dakar en Avril 1997 par la FAO-ISRA (Institut Sénégalais de la Recherche Agricole), l'Association des Maires du Burkina Faso (AMBF) a organisé à Ouagadougou, du 5 au 6 novembre 1998, un séminaire sur "Les Systèmes d'Approvisionnement et de Distribution Alimentaires (SADA) au niveau des centres urbains du Burkina Faso".

Cette initiative a bénéficié du soutien financier de la Coopération Canadienne, du Projet d'Appui à la Consolidation de la Décentralisation et de la collaboration de la FAO, dans le cadre du Programme "Approvisionnement et Distribution Alimentaires des villes".

Axée sur un thème novateur au Burkina Faso, la rencontre avait pour but de rassembler les principaux acteurs concernés par cette problématique pour les informer de l'état d'avancement de la recherche-action dans ce domaine. Les échanges devaient amener les participants à dégager la situation qui prévaut dans le contexte burkinabè. Enfin, les analyses devaient déterminer les axes possibles d'intervention et inciter les participants à créer une synergie en leur sein afin que des actions concrètes puissent être entreprises à partir de leurs propres ressources.

Ainsi, le séminaire a regroupé une cinquantaine de participants d'origines diverses : producteurs, distributeurs, représentants de la société civile, agents d'institutions internationales, chercheurs et autorités locales.

L'animation a été plus particulièrement assurée par un partenaire de choix, M. Olivio ARGENTI, Coordonnateur du programme interrégional de la FAO "Approvisionnement et distribution alimentaires des villes".

Les études de cas présentées ont pris en compte la dynamique des SADA au niveau des grandes villes comme Ouagadougou mais également celle des villes moyennes.

Ce rapport est une synthèse des travaux réalisés au cours des deux jours de réflexion.

B - RÉSUMÉ DE L'ENSEMBLE DES TRAVAUX

1- Synthèse

Aperçu du déroulement du séminaire

Pour introduire le travail de réflexion sur ce thème, les séminaristes ont pris connaissance de la problématique à travers les divers exposés. Ces exposés ont présenté le contexte économique et social global actuel en Afrique avec l'intervention du Représentant de la FAO, puis au niveau national avec l'allocution de deux acteurs des réseaux alimentaires urbains : un urbaniste consultant indépendant, M. SANON Djéjouma et Mme ZOUNDI Simone directrice de la Société d'Exploitation des Produits Alimentaires (SODEPAL) .

Ces communications ont suscité de nombreuses interventions qui ont tour à tour permis de préciser certains concepts et notions et d'apporter d'autres expériences et points de vue. Pour approfondir les réflexions et les analyses, quatre ateliers ont été mis en place. Chaque groupe s'est penché sur un thème bien circonscrit, à savoir :

- la dynamique des marchés céréaliers en milieu urbain,
- le maraîchage périurbain : fruits et légumes,
- l'approvisionnement en viande des centres urbains,

- la restauration urbaine : évolution et contraintes des produits locaux transformés.

Les restitutions en plénière, confrontées à la critique cette fois des participants répartis par corps de profession (opérateurs économiques, agents de l'État, représentants des collectivités locales et acteurs de développement), ont permis de dégager des amorces de solutions voir des esquisses de programmes d'actions à court, moyen et long terme. Des thèmes délicats comme : les abattages pour les pratiques religieuses et clandestins, la commercialisation du riz, le secteur informel, ont été identifiés et mériteraient des réflexions approfondies .

2- Les thèmes

Le résumé des échanges s'est ainsi focalisé autour de quatre grandes lignes directrices:

- a) l'approvisionnement des villes en produits alimentaires;
- b) la distribution des produits transformés;
- c) la restauration de rue;
- d) les responsabilités institutionnelles.

a. Approvisionnement des villes en produits alimentaires

Le séminaire a abordé cette question par le biais de l'approvisionnement urbain en céréales, fruits, légumes et viandes. Les principales contraintes ont porté sur :

- Le facteur quantité :

Pendant des décennies, l'appui au développement économique et social du Burkina Faso visait l'autosuffisance alimentaire. Malgré les multiples efforts, l'agriculture se caractérise toujours par un faible taux de productivité pendant que le taux de croissance démographique dans les centres urbains de l'ordre de 7%, ⁽¹⁾ est en constante progression.

La disponibilité de beaucoup de produits est conditionnée par un certain nombre de facteurs notamment le caractère saisonnier et la non maîtrise de la conservation des produits aussi bien sur les sites de production que sur les points de distribution. Ces éléments réduisent considérablement l'accès des consommateurs à certaines denrées (céréales, légumes, fruits et produits laitiers...).

Dans les zones d'approvisionnement, il existe une concurrence dans une certaine mesure entre les opérateurs économiques locaux et ceux des pays côtiers voisins. Ces derniers ayant des moyens de transports adéquats et bénéficiant de faibles coûts de produits pétroliers achètent d'importantes quantités de fruits, céréales et bétail aux producteurs burkinabè. L'ensemble de ces facteurs concourent à détourner une part importante de la production nationale, déjà insuffisante.

- le facteur qualité :

Le critère qualitatif, bien que reconnu comme essentiel par tous les acteurs des SADA, reste mal maîtrisé. De nombreux produits sont ainsi soustraits des circuits de transformation et de distribution car ils ne correspondent pas ou plus en fin d'étape aux normes.

⁽¹⁾ Source: Communication Mme Simone Zoundi.

Les mauvaises conditions de stockage et d'hygiène sont principalement indexées au niveau de toutes les filières. Les acteurs incriminent les difficultés d'accès au crédit pour l'acquisition de matériel adapté. Nombreux sont les acteurs qui s'installent comme producteurs ou distributeurs sans aucune formation ni qualification dans le domaine. Les organismes et centres de formation sont rares et par manque de moyens dispensent peu de formations.

Beaucoup de produits non conformes sont vendus illégalement aux consommateurs, ce qui présente un danger pour la santé publique : cas des aires d'abattage situées en périphérie de la capitale et des fruits et légumes produits en zone périurbaine avec des eaux usées... L'écoulement de produits périmés s'observe surtout dans le secteur informel. La clientèle de ce secteur a un faible pouvoir d'achat et est moins exigeante sur la qualité des produits.

Le secteur formel n'est pas épargné, d'autant plus que les services publics habilités assurent peu ou pas le contrôle régulier des produits, le manque de moyens logistique et de personnels en sont toujours les causes. Les consommateurs restent exposés aux risques d'intoxication et de contamination par des aliments avariés dont certaines favorisent la propagation de grandes endémies dans les centres urbains (dysenterie, choléra...).

- Le facteur transport

Le transport est un des maillons déterminant des SADA. Une grande partie des zones de production située en milieu rural est enclavée, le réseau routier est mal entretenu et quasi inexistant dans certaines régions. Les moyens de transport sont inadéquats et les coûts des produits pétroliers très élevés.

Ainsi, dans certaines régions, de nombreuses récoltes et productions sont peu ou pas écoulées, ce qui engendre un important manque à gagner pour tous les acteurs des filières. Pour toutes ces difficultés, les autorités administratives promettent toujours d'apporter des solutions mais leur concrétisation paraît bien longue du point de vue des promoteurs et anéantie beaucoup d'initiatives.

- Le facteur infrastructure

Il est apparu qu'en matière de planification urbaine, les collectivités locales ne prennent pas suffisamment en compte l'importance de ce volet. L'exemple du plan d'aménagement du quartier Ouaga 2000 est illustratif. En effet, il a été constaté que dans le plan d'aménagement de cette zone de la ville, aucun marché de quartier n'est prévu. A long terme, les omissions et les sous évaluations entraîneront des perturbations dans l'occupation de l'espace urbain.

- Le facteur coût

Aux vues de l'ensemble des facteurs contraignants cités précédemment, les filières de production, de transformation et de distribution réalisent peu d'économies d'échelles. Les coûts des produits locaux à la production sont faibles tandis que leurs prix de vente restent élevés comparativement aux produits importés. En effet, près de 80% et parfois plus des prix des produits représentent des coûts de commercialisation. La tendance observée est plutôt l'inondation du marché burkinabé par des produits alimentaires importés dont un certain nombre ont une faible valeur ajoutée. Les participants ont

évoqué le coût élevé de l'énergie au Burkina Faso et notamment de l'électricité qui est pourtant le facteur de plus en plus indispensable pour offrir aux consommateurs des produits de meilleure qualité.

Les principales actions à mener sont :

- * Pour l'amélioration de la qualité des prestations de service des acteurs des SADA :
 - formation et recyclage aux techniques appropriées de transformation des produits locaux des différents responsables et techniciens des micro-entreprises et des unités de transformation agro-alimentaires.
 - formation et recyclage professionnelle des différents artisans et producteurs (bouchers, boulangers, meuniers, etc...).
 - soutien technique et financier aux activités des organismes de formation spécialisés dans l'agro-alimentaire.
 - Appui à la création de centres de formations professionnelles régionaux et départementaux dispensant des formations aux différentes techniques de production de stockage, de conservation et de commercialisation.

* Pour favoriser l'accès aux appuis financiers et aux crédits : L'administration publique et les collectivités locales doivent appuyer les différents opérateurs économiques intervenant dans les SADA auprès des structures et institutions bancaires. Ces derniers pourront ainsi bénéficier de crédits à faible taux d'intérêt pour acquérir des outils et équipements de production et de stockage en milieu rural et urbain. Afin d'asseoir un véritable partenariat, les différents acteurs des SADA à leur tour doivent se regrouper en structures représentatives (micro-entreprises, groupements, associations et coopératives).

* Pour accélérer le processus de désenclavement des zones de production: l'administration publique et les collectivités locales doivent oeuvrer politiquement pour une réalisation rapide des schémas d'aménagement en mettant l'accent sur la construction et l'entretien des routes et pistes au niveau régional, provincial et départemental.

b. Distribution de produits transformés

Au cours du séminaire, le thème de la distribution alimentaire a été surtout abordé sous l'angle de la promotion de la filière des produits transformés. Au Burkina, ce secteur économique est très porteur en matière de création d'emploi, de valorisation des productions et de savoir faire traditionnel. Ce secteur propose une gamme de produits alimentaires de plus en plus adaptés au mode de consommation en ville. Les contraintes de ce secteur sont nombreuses :

- une filière encore peu structurée: le manque de concertation des acteurs de ce secteur freine le développement du marché. Il a été remarqué que les entreprises rencontrent des difficultés pour s'approvisionner en matière première de qualité. Les techniciens des entreprises ne maîtrisent pas toujours les procédés de transformation et les entreprises sont peu soutenues par les centres de recherche.

Pour la commercialisation les entreprises rencontrent d'autres obstacles. Certains commerçants et revendeurs accordent peu d'importance aux produits locaux. Dans les

rayons de certains magasins, les produits locaux sont mal présentés (dépôt en vrac), peu valorisés et parfois même refusés par certains commerçants.

- des produits peu connus : de nombreux consommateurs restent méfiants face à la consommation des produits locaux, et certains ne savent même pas les utiliser (cas des produits séchés). Les entreprises et les unités de transformation sont souvent de petite taille et disposent de peu de moyens pour mener de réelles campagnes de marketing;
- le coût élevé des produits semi-industriels : les producteurs n'arrivent pas toujours à faire baisser leurs prix de revient. Les procédés de transformations consomment beaucoup d'énergie (électricité, carburant...) et les emballages sont importés à des coûts élevés. Enfin, les produits transformés sont considérés comme des produits de luxe et sont taxés à 18%.

Les principales contraintes citées ont suscité de nombreuses recommandations et ont amené les acteurs à proposer des actions à soutenir:

- Multiplier les activités de sensibilisation à la consommation des produits locaux transformés auprès des consommateurs sur les sites de vente et par le biais des mass médias;
- Promouvoir la mise en place de dispositifs d'entraide entre les usines de transformation pour réduire le coût des intrants (achat groupés de matières premières) et pour constituer une force de proposition et de négociation auprès des instances publiques pour obtenir des mesures favorisant leur profession: avantages fiscaux et douaniers.

c. Alimentation de rue

La distribution a été aussi analysée sous l'angle de l'alimentation de rue qui connaît un accroissement en milieu urbain. En effet, comme cela a déjà été évoqué ci-dessus, ce mode de commercialisation est amené à se développer. La plupart des citadins, soit par manque de temps pour préparer leurs mets, soit par éloignement de leur lieu de travail, soit pour partager un moment de détente avec leurs proches, se restaurent plus en dehors de leur foyer en consommant de produits déjà préparés.

La faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs, les amènent à privilégier l'achat des produits distribués par le secteur informel. Ces produits sont moins chers car les distributeurs du secteur informel évitent de payer les taxes et impôts. Ce qui a amené les séminaristes à soulever le débat sur la coexistence de ces deux secteurs (formel et informel) et donc de l'avenir du développement du secteur informel et du marché de l'agro-alimentaire.

En matière de restauration de rue, la contrainte essentielle porte sur l'aspect qualitatif: au Burkina Faso, cette activité se traduit par l'installation d'une pléthore de marchands le long des rues. Ces derniers exercent leur activité sans aucune notion d'hygiène et ne peuvent garantir un produit propre à la consommation du fait de leur environnement (gaz d'échappement, proximité des caniveaux, poussières etc.).

Que ce soit pour la restauration ou la commercialisation, le contrôle de la qualité des produits par les services en charge reste globalement insuffisant, irrégulier et peu répressif. Cette situation n'entraîne pas d'amélioration significative sur les changements de comportements et pourrait expliquer une certaine résignation des consommateurs burkinabè face à la qualité des produits alimentaires locaux. Malgré une représentation

nationale (Ligue des Consommateurs), la mobilisation des membres est difficile et les résultats des actions sont peu encourageants car elles se confrontent à des services privés et publics peu coopératifs.

Les solutions proposées sont:

- Dispenser des formations courtes et rapides sur les normes d'hygiène aux différents agents en charge de la distribution alimentaire de rue,
- Mettre en oeuvre des programmes de sensibilisation des consommateurs afin qu'ils défendent l'intérêt public en matière de distribution alimentaire.

d. Les responsabilités institutionnelles (institutions centrales et collectivités locales)

Même si les analyses précédentes ne sont pas exhaustives, elles révèlent le rôle décisif que doivent mener les institutions centrales et les collectivités locales en matière d'amélioration du fonctionnement des SADA. Les représentants de ces structures en ont conscience. Ils ont d'ailleurs porté à la connaissance des participants un certain nombre d'informations relatives aux dispositifs déjà mis en place : le service d'hygiène et le service de contrôle d'abattages clandestins etc. Les représentants des institutions centrales et les collectivités locales ont justifié la limite de leur action par le manque de formation, de moyens matériels et humains.

Les principales actions à mener:

- Former des planificateurs pour la mise en oeuvre des politiques de développement urbain cohérentes intégrant la problématique des SADA;
- Accorder des moyens supplémentaires aux services communaux chargés de réglementer les SADA pour leur permettre de mener à bien leur mission;
- Élaborer de nouveaux mécanismes de coopération entre les différents acteurs privés et publics concernés par les SADA. Ainsi, la recherche de partenariat et le renforcement de la concertation entre les institutions centrales, les collectivités locales et le secteur privé doivent être encouragés;
- Développer la coopération entre les institutions centrales et locales et les institutions et organismes internationaux pour qu'ils appuient les initiatives des différents acteurs intervenant dans le domaine des SADA.

e. Les thèmes à approfondir

Au cours des échanges, les réflexions ont amené les séminaristes à isoler quelques thèmes sur lesquels ils n'ont pas trouvé de consensus par rapport à leur impact sur les SADA. Ce sont :

- Le secteur informel : Quels sont ses forces et faiblesses par rapport aux SADA ? Faut-il le résorber totalement dans le secteur formel ou mieux le réglementer ?
- La commercialisation du riz : faut-il privilégier l'auto-suffisance par le développement de la production nationale du riz et l'augmentation des taxes d'importation? Ou bien

faut-il privilégier l'importation en réduisant ces taxes dans la mesure où le premier objectif est difficile à atteindre à court terme; étant donné que le pouvoir d'achat des consommateurs burkinabé est très faible ?

- Les abattages clandestins : considère-t-on que les sacrifices d'animaux sous couvert de pratiques religieuses telles le Ramadan, la Tabaski et les fêtes coutumières sont du domaine de l'abattage clandestin ou non ? Comment pourrait-on favoriser l'introduction de meilleures conditions d'hygiène et de sécurité alimentaire pour ce type d'abattage ?

L'ensemble de ces interrogations nous montre que la problématique des SADA est complexe : d'une part il y a un travail énorme à réaliser mais d'autre part ce travail devra être conduit avec rigueur et habileté car il remettra en cause des habitudes socioculturelles, des jeux de pouvoir et d'intérêts.

Pour plus d'informations sur les quatre thèmes traités au cours du séminaire, les comptes rendus des travaux en atelier sont disponibles à l'Unité d'Appui de la Coopération Canadienne.

C - CONCLUSION

En regroupant pour la première fois les principaux acteurs oeuvrant dans les SADA au niveau des centres urbains du Burkina Faso, ce séminaire a pu les alerter sur les problèmes de sécurité alimentaire existants et latents.

En effet, les centres urbains vont être de plus en plus confrontés aux problèmes des SADA et cela, du fait de leur fort taux d'accroissement démographique : d'où la nécessité de se concerter pour mieux gérer dès à présent la situation actuelle et anticiper les problèmes futurs.

Un premier tour d'horizon des difficultés rencontrées a permis de dégager un certain nombre d'axes de travail. Toutefois les participants à ce séminaire sont unanimes à reconnaître que les travaux doivent être approfondis à travers d'autres rencontres. L'impulsion d'une synergie intrinsèque a donc été perceptible et les objectifs initiaux du séminaire ont donc été atteints.

L'action qui peut d'ores et déjà être menée par l'AMBF est la poursuite de la réflexion sur les SADA à travers d'autres séminaires. D'une part, une autre rencontre doit être organisée avec les différents participants sur les mêmes thèmes déjà abordés lors du présent séminaire pour définir des programmes d'action. Ces programmes pourraient comprendre une première période d'approfondissement des thèmes puis une deuxième période d'élaboration et de mise en oeuvre d'actions spécifiques.

D'autre part, des rencontres doivent être réalisées dans les villes moyennes pour déterminer les différents obstacles liés aux SADA en mettant l'accent sur la spécificité de chacune d'elle afin de pouvoir réaliser des actions concrètes.

A partir de cette vue générale de la problématique des SADA au Burkina Faso, l'AMBF pourra établir un programme d'activités cohérent. Pour ce faire, elle pourra mobiliser des personnes ressources et les institutions partenaires impliquées dans les SADA des centres urbains du Burkina Faso.